

INFORMATION AUX PARENTS DES ELEVES DE CM2 : SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Les sections sportives scolaires offrent aux élèves volontaires la possibilité de bénéficier, après accord des familles, d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive tout en suivant une scolarité normale. Ce complément de pratique sportive doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valoriser dans leur sport de prédilection. Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire sans pour autant avoir pour objet la formation de sportifs de haut niveau.

Le Collège GASSENDI propose 2 sections sportives en TENNIS et en ATHLETISME.

Les cours se déroulent sous la responsabilité d'un Professeur d'EPS et d'un Moniteur Titulaire d'un Brevet d'Etat dans la spécialité. Pour offrir aux enfants les meilleures conditions de pratique, les groupes ne comptent que 18 élèves en Tennis et 28 en Athlétisme, tous niveaux confondus.

Le temps de pratique dans le cadre de la section sportive est intégré à l'emploi du temps de l'élève et ne se substitue pas aux horaires obligatoires d'EPS. Il correspond à 3 heures hebdomadaires, réparties en 2 séquences si possible. Ce temps de pratique peut être annualisé avec éventuellement une trêve hivernale, justifiée dans notre région alpine. L'équilibre entre les temps d'étude, les temps d'activité sportive et de récupération sont respectés. Un certificat médical établi par un médecin spécialisé en médecine sportive est exigé lors de l'inscription. La prise de licence à l'Association Sportive du Collège est obligatoire et permet donc la participation de l'élève à toutes les activités proposées dans ce cadre. L'adhésion à un club est fortement conseillée mais reste non obligatoire.

Les compétitions, lorsqu'il y en a, ont lieu uniquement certains mercredis après midi, jamais le week-end. Elles restent exceptionnelles en Tennis et sont un peu plus nombreuses en Athlétisme.

Ces options, choisies dès l'entrée en 6eme sont poursuivies jusqu'en 3eme et éventuellement au-delà puisqu'il existe une continuité avec le Lycée David Neel (qui propose également ces 2 options jusqu'au Baccalauréat). A l'entrée en 4eme, les élèves peuvent cependant, s'ils le désirent, porter leur choix sur une autre option (2 options ne sont pas cumulables)

L'intégration d'une section sportive permet donc aux élèves d'enrichir leur vécu scolaire, sportif et humain, de faciliter leur intégration au sein du collège et de trouver une cohésion de groupe tout au long de leur cursus scolaire.

Les enfants intéressés doivent se présenter aux tests d'entrée le MERCREDI 11 JUIN 2014, à 14 heures, au STADE JEAN ROLLAND pour l'Athlétisme et sur les cours du GAMBETTA pour le Tennis.

Les critères de recrutement s'appuient sur les compétences physiques et techniques des enfants, sur leur motivation ainsi que sur leur comportement en groupe. Une attitude irréprochable est exigée pour permettre à chacun d'évoluer dans les meilleures conditions possibles. Il n'est pas exclu, cependant, qu'un élève débutant mais motivé puisse être recruté. Après concertation avec les Professeurs des Ecoles, une liste définitive des élèves retenus pour les 2 sections sera arrêtée. Une information aux familles suivra.

Les Professeurs d'EPS : Madame BONNET-SIRE pour l'Athlétisme. Madame MALEVAL pour le Tennis.